

**Communication du 7 novembre de la commission technique de l'ARP.  
Point 10 revu le 23 novembre**

**Modifications ou clarifications des règlements de septembre 2014.**

**1. Contenu des programmes niveau sans test niveau 1**

Les seules pirouettes acceptées sont la USpA et la SSpA. Une pirouette assistée suivie d'une debout avec les bras en l'air doit être appelée CoSpA et elle recevra une valeur no value dans cette catégorie.

*Raison : le but est de travailler les pirouettes de base uniquement*

**2. Contenu des programmes niveau sans test niveau 2 (catégorie mini-poussins de la filière romande ou sans test niveau 2)**

Pour les pirouettes, il faut se référer au règlement Breitensport sans test, d'où les pirouettes combinées ne peuvent pas être répétées avec la même abréviation, les pirouettes une position peuvent apparaître deux fois dans les calls.

Il est possible d'avoir une CoSpA et une CCoSpA, mais pas 2 CoSpA ou 2 CCoSpA, 2 SSpA ou 2 USpA sont possibles.

*Raison : avoir un seul règlement pour toutes les compétitions en Suisse.*

**3. Total technique pour la 6<sup>ème</sup> ARP en compétition**

Le nombre de points requis passe de 5.5 à 5.1 points

*Raison : adapter les exigences aux divers totaux obtenus par nos jeunes membres lors de la coupe d'Ergüel.*

**4. Obtention de la 4<sup>ème</sup> ARP pour un garçon avec un 3'30**

Les éléments demandés sont les mêmes que pour un programme de 3 min. Le total technique minimal est porté à 13 points

*Raison : permettre à un patineur qui a la 4<sup>ème</sup> USP et pas la 4<sup>ème</sup> ARP, de l'obtenir avec son programme de championnat suisse qui comporte un saut de plus.*

**5. Obtention de la 1<sup>ère</sup> ARP avec un programme court ISU Novice**

Les pirouettes demandées sont de niveau 3 et non 4

*Raison : le règlement ISU ne permet pas d'avoir un niveau 4 dans la catégorie ISU Advanced novice.*

**6. Type de programme reconnu pour l'obtention de la 1<sup>ère</sup> ARP en fonction des catégories de patinage**

Pour des patineurs de catégorie mini, espoirs, cadets : PC niveau Advanced novice uniquement

Pour des patineurs de catégorie Juniors, Seniors, Juniors ARP : PC niveau Juniors ISU ou PL niveau Juniors ISU

Pour des patineurs de catégorie Elite qui n'aurait pas la 1<sup>ère</sup> ARP, ils peuvent l'obtenir avec un PC niveau Seniors ISU (18 points pour les dames et 21 pour les messieurs)  
*Raison : clarification pour les petites catégories et possibilité d'obtenir l'or en étant en Elite ce qui était un oubli dans la version du 7 septembre.*

#### **7. Obtention d'une majorité (pour GOE et note de base de skating skills)**

2 juges suffisent quelque soit la composition du jury, toutefois ces juges doivent être conformes aux exigences de chaque test.

*Raison : d'une compétition à l'autre le nombre de juges différent.*

#### **8. Clarification sur les possibilités de valider les sauts**

Lorsque le saut est précisé (ex : Lo), il est possible de le présenter en combinaison ou en saut solo. Toutefois une boîte ne permet de valider qu'un élément.

*Raison : permettre une plus grande liberté dans la composition du programme*

#### **9. Validation d'un test en compétition**

Merci d'envoyer votre demande à [christiane@miles.ch](mailto:christiane@miles.ch) en plus de [testarp@patinageromand.ch](mailto:testarp@patinageromand.ch). Vous trouverez la liste des tests validés sur notre site sous répertoire.

*Raison : momentanément l'adresse [testarp@patinageromand.ch](mailto:testarp@patinageromand.ch) est défectueuse.*

#### **10. Clarification pour le règlement de la Coupe romande**

Avec un programme de 2 min : Mini-poussins moins de 8 ans (sans exigence de test) ou Sans test niveau 2 moins de 9 ans (7<sup>ème</sup> ARP demandée et ne pas être inscrit en filière **romande**)

Avec un programme de 2'30 : Poussins moins de 9 ans (6<sup>ème</sup> ARP demandée) ou Interbronze USP moins de 11 ans (6<sup>ème</sup> USP et ARP demandées et ne pas être inscrit en filière **romande**)

Avec un programme de 3 min : Avenirs moins de 10 ans (5<sup>ème</sup> ARP demandée) ou Minimes moins de 11 ans (5<sup>ème</sup> ARP demandée) ou Novices ARP filles moins de 16 ans (4<sup>ème</sup> ARP demandée) ou Bronze USP moins de 12 ans (5<sup>ème</sup> USP et 5<sup>ème</sup> ARP et ne pas être inscrit en filière **romande**)

Avec un programme de 3 min 30 : Juniors ARP dames (3<sup>ème</sup> ARP demandée) ou Novices ARP garçons (4<sup>ème</sup> ARP)

Avec un programme de 4 min : Juniors ARP messieurs (3<sup>ème</sup> ARP demandée)

*Raison : les enfants pouvant patiner à la Coupe romande en catégorie sans test, interbronze et bronze ont maximum une année de plus que les catégories de la filière romande, l'année prochaine ces enfants pourront peut-être rejoindre la filière romande.*

Ces communications entrent en vigueur de manière rétroactive à partir du Trophée romand.

Lutry, le 7 novembre 2014 – C. Miles

**Revu le 23 novembre 2014**

